

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dominique Chargé, élu président de Coop de France

L'assemblée générale de Coop de France, réunie aujourd'hui, a procédé à l'élection des membres du conseil d'administration, qui a élu son nouveau président pour un mandat de trois ans, Dominique Chargé, ainsi qu'un nouveau bureau. Précédemment vice-président de Coop de France et président de la section agroalimentaire, Dominique Chargé succède ainsi à Michel Prugue, qui avait pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat.

Dominique Chargé déclare à cette occasion : *« Avec l'ensemble des membres du conseil d'administration de Coop de France, nous avons à conforter le travail engagé par mes prédécesseurs, Michel Prugue et Philippe Mangin, pour faire vivre l'unité du monde coopératif dans toute sa diversité. Nous devons ensemble assurer de façon durable la force de notre modèle d'entreprise démocratique, collaboratif et territorial, tout en relevant les nombreux défis économiques et sociétaux qui nous sont posés. Nous resterons donc des acteurs déterminés, constructifs et responsables dans nos échanges avec les pouvoirs publics. Nous privilégierons aussi le dialogue avec l'ensemble de nos parties prenantes, afin de soutenir la mission essentielle des coopératives au service de leurs adhérents et de leurs territoires. »*

Âgé de 55 ans, Dominique Chargé, éleveur de vaches laitières et de volailles, est vice-président de Terrena et président du Conseil spécialisé Lait de FranceAgriMer. Précédemment, de 2010 à 2017, il a assumé des responsabilités importantes au sein de la filière laitière, notamment comme président du groupe Laïta pendant dix ans, jusqu'en 2017. Egalement jusqu'à cette date président de la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), il fut un acteur de la fusion des métiers du lait au sein de Coop de France réalisée il y a un an.

Dominique Chargé ajoute : *« Coop de France développera la dynamique qu'elle a engagée sur la gouvernance coopérative pour aller plus loin dans la formation des élus, le renouvellement des générations ou encore la modernisation des lieux d'expression des adhérents, à l'instar du Grand Débat Coopératif. Coop de France poursuivra son accompagnement des entreprises coopératives dans leur adaptation permanente aux marchés et aux nouvelles attentes sociétales. Nous restons plus que jamais attachés à la relation entre agriculteurs et consommateurs, clé pour la création de la valeur ajoutée et sa plus juste répartition entre les différents acteurs de la chaîne agroalimentaire (producteurs, industriels transformateurs et distributeurs). Face à ces enjeux, Coop de France continuera à se battre pour défendre les conditions de la compétitivité des entreprises coopératives, qui seule permettra l'évolution des pratiques agricoles, le renforcement des filières et la dynamique à l'international. »*

Le nouveau bureau de Coop de France se compose de vingt élus, dont :

Président : Dominique CHARGE
1er Vice-président : Olivier de BOHAN
Vice-présidents : Jean-Pierre ARCOUTEL
Boris CALMETTE
Bruno COLIN
Arnaud DEGOULET
Damien LACOMBE
Christian PEES
Trésorier : Serge LE BARTZ

Contact presse : Mélodie Deneuve, 06 89 75 30 04, melodie.deneuve@coopdefrance.coop

Coop de France en bref :

Président : Dominique Chargé - Directrice Générale : Valérie Ohannessian

Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles, acteurs majeurs de l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.

La Coopération agricole en chiffres :

- 2 400 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 12 260 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole), - 84,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation), - 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français, - 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative, - Plus de 190 000 salariés, - ¾ des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative, - 550 coopératives engagées dans le bio, - 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales, - 93 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.